

**Communiqué de presse :**

**Réaction des organisations syndicales de l’ADEME au rapport de la commission d’enquête du Sénat sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l’Etat**[[1]](#footnote-1)

Les organisations syndicales Sne-FSU, CFDT, CGT de l’ADEME ont pris connaissance avec grande attention du rapport de la commission d’enquête du Sénat sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l’Etat, et notamment ses constats et propositions qui concernent l’ADEME.

Les organisations syndicales sont indignées de l’attaque en règle contre la transition écologique que constituent les préconisations de ce rapport.

Bien que fruit d’un travail important, le rapport souffre de contradictions et d’inexactitudes. Plus qu’une posture politique, l'ambition portée sur la transition écologique mérite davantage de rigueur.

Les organisations syndicales de l’ADEME s’associent aux propos tenus par leur Président Directeur Général Sylvain Waserman et souhaitent insister sur les points suivants :

* L’ADEME travaille en coordination avec l’Etat à tous les niveaux, tant en services centraux qu’en régions : le préfet de région est délégué territorial de l’agence.
* L’ADEME est engagée par un Contrat d’Objectifs et de Performance (COP)[[2]](#footnote-2) avec l’Etat, validé par son conseil d’administration et en rend compte annuellement : elle n’est pas hors de contrôle.
* Loin de l’image d’un Etat absent, l’ADEME a été inspectée par 11 inspecteurs de l’IGF durant 4 mois en 2024 en étroit pilotage par nos ministères de tutelle. Les inspecteurs ont confirmé notre rigueur et efficacité. Ils ont même préconisé une hausse des effectifs pour répondre aux défis croissants, tout en soulignant qu’il n’y a aucune dépense somptuaire à l’ADEME.
* L’expertise de l’ADEME est nourrie par l’accompagnement de projets et réciproquement : la présence sur le terrain de l’ADEME, par le biais de ses directions régionales est indispensable à la pertinence de ses propositions et positionnements nationaux. Nous travaillons au quotidien sur les sujets de transition écologique et de décarbonation au côté de milliers de collectivités et d’entreprises.

Ce rapport propose un démantèlement pur et simple de la transition écologique en vidant de sa substance l’ADEME, bras armé de l’Etat dédié à la Transition écologique. Dans ses annonces du mardi 8 juillet concernant le renforcement du rôle des préfets, le premier ministre veut mettre en œuvre certaines préconisations dès cet été. D’autres sont à craindre à l’automne parlementaire. Nos organisations syndicales s’opposeront fermement à ces mesures irresponsables et dangereuses.

**Contacts presse** : cfdt@ademe.fr / sne@ademe.fr / cgt@ademe.fr

1. https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/commissions-denquete/commission-denquete-sur-les-missions-des-agences-operateurs-et-organismes-consultatifs-de-letat.html [↑](#footnote-ref-1)
2. A titre d’illustration, en 2024, l'action de l’ADEME a contribué à l’économie annuelle de 6 000 000 MWh d’énergie fossile, correspondant à la consommation de 500 000 foyers. L’effet est d’améliorer la balance commerciale de la France de 1 à 4 milliards d’€ par an (selon les prix du gaz). Les projets aidés ont également permis d’orienter vers la valorisation 2 600 000 tonnes de déchets supplémentaires, correspondant à la production de déchets résiduels de plus d’1 million d’habitants. [↑](#footnote-ref-2)